



L'ACTUALITÉ

ACCESSIBILITÉ : UNE POLITIQUE OFFENSIVE POUR LES ARTISANS DU BÂTIMENT

Les correspondants Handibat® ont fait le bilan des nombreuses actions menées en 2019 et ont dressé les perspectives d'actions pour 2020.

“

Tout être humain a envie de bien vivre son handicap et tout le monde espère devenir vieux. Plus on anticipera notre vieillissement, mieux on facilitera la possibilité de rester chez soi le plus longtemps possible.”

Gabriel Desgrouas

La semaine dernière, c'est sous la houlette de Gabriel Desgrouas, Président d'Handibat Développement, de Corinne Postel et de Michel Dumon, tous deux administrateurs confédéraux chargés de suivre la marque Handibat®, que les correspondants départementaux de la marque ont fait un état des lieux des actions réalisées en 2019 et dégagé les perspectives pour 2020.

Et en 2019, l'association n'a pas molli ! Bien au contraire, les actions de communication et de promotion se sont succédées à un rythme soutenu : participation à une dizaine de salons (dans les Vosges, le Cher, à Paris, au Mans, dans le Var, en Charentes, à Lyon, à Rennes, à Nice aux JPC, à Troyes, à La Ciotat) et participation à différentes réunions d'information et de sensibilisation (Niort, Caen, Rennes).

S'ajoutent à cela de nombreux contacts avec des acteurs clés du Handicap : le Maire de de Langoelan (56), ambassadeur de la marque Handibat®, Ades Organisation Communication qui gère les salons Autonomic et Handica, la Fédération des Services à la Personne, l'Association française des personnes handicapées, sans oublier la visite d'un appartement témoin (à Amiens avec Xavier Bertrand), la remise d'attestations aux titulaires de la marque (Mayenne, Ardennes) et les événements nationaux (Conseil national de la France Silver Eco en juin et en septembre avec une intervention de Patrick Liébus). Handibat Développement a avancé cette année dans la diffusion de bonnes pratiques dès l'apprentissage du métier avec l'intégration de Silverpass dans les CFA, d'abord à la Roche-sur-Yon,

puis au Mans, à Anger, et prochainement dans le Var. L'association a poursuivi également le déploiement des trucks, dernièrement dans les Hauts-de-France, dont Geert Delrue, conseiller professionnel de l'UNA 3E et élu du Nord a pu témoigner. Avec Soliha et Saint Gobain (qui offre les matériaux permettant d'équiper les trucks), des ergothérapeutes et différents partenaires (Caisses de retraite, AGRR, Croix Rouge, etc.), une quinzaine de camions seront prochainement équipés et prêts à faire le tour des campagnes et constituent, comme les appartements témoins, une façon très concrète de conforter l'implantation des entreprises artisanales sur le marché de l'accessibilité.

La réunion des correspondants a permis d'accueillir Jean-Philippe Arnoux, Directeur Silver Economie et Accessibilité à Saint Gobain qui appuie fortement ces opérations. À cette occasion, il a appelé les participants à se mobiliser pour faire face à la lame de fond des grandes enseignes et autres opérateurs qui cherchent à « uberiser » le marché de l'accessibilité attirés notamment par la nouvelle manne financière mise à disposition par Action Logement.

Adrien Duez, en charge des partenariats à Action Logement est d'ailleurs venu présenter l'organisme et sa nouvelle offre qui vise à favoriser le maintien à domicile des personnes de plus de 70 ans. Compte tenu de l'ampleur du marché, Action Logement a décidé d'élargir l'assiette des entreprises susceptibles d'intervenir et y a inclus les titulaires des marques Handibat et Silverbat, du CIP, et celles inscrites sur 360travaux.

1781

entreprises

sont labélisées en 2019
dont 13 % ne sont pas
adhérentes à la CAPEB.



FORMATION

APPRENTISSAGE : LA NÉGOCIATION BÂTIMENT LANCÉE PAR LA CAPEB ABOUTIT À 2 ACCORDS OUVERTS À SIGNATURE

Depuis l'ouverture, au printemps 2019, des négociations paritaires BTP sur l'apprentissage, la CAPEB affirme la nécessité de maintenir une politique des branches pour l'apprentissage, de pérenniser une tête de Réseau pour permettre aux CFA-BTP d'être « plus forts ensemble » dans un environnement de plus en plus concurrentiel, et surtout pour continuer à apporter une offre de services adaptée aux plus petites entreprises du secteur qui signent aujourd'hui près de 15 % des contrats d'apprentissage au niveau interprofessionnel (cf. nos propositions dans notre actualité ARTUR du 20 juin 2019). Plusieurs organisations syndicales ont également exprimé des positions similaires. À l'inverse, la FFB a essayé de balayer tout cela. C'est pour cette raison que les négociations paritaires depuis avril dernier ont toutes échoué.

La CAPEB choisit, quant à elle, de continuer coûte que coûte à défendre les intérêts des entreprises artisanales du secteur.

Deux organisations de salariés lui ont demandé à reprendre les négociations dans le cadre des CPPNI (condition pour que l'accord puisse être soumis à l'extension).

La CAPEB, au titre du secrétariat des CPPNI, a donc convoqué les partenaires sociaux du bâtiment le 22 novembre pour négocier deux projets d'accord (l'un pour les entreprises jusqu'à dix salariés et l'autre pour les entreprises de plus de dix salariés) dans le cadre d'un dialogue social réel et responsable, avec l'objectif d'aboutir à des accords coconstruits et partagés.

Cette seule et unique séance de négociation aura suffi à la CAPEB (la FFB ne s'étant pas présentée alors qu'elle avait été conviée à cette négociation) et aux organisations de salariés présentes (CGT, CFDT, UNSA et CFTC) pour ouvrir à signature deux accords relatifs à l'apprentissage dans le bâtiment. Une preuve que le dialogue social dans le Bâtiment est pertinent et efficace pour peu qu'il soit mené avec sincérité et conviction ! Les 6 organisations de salariés (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC et UNSA) et la FFB doivent maintenant faire connaître leurs intentions avant le 11 décembre prochain, échéance de signature de ces deux accords sur l'apprentissage dans le bâtiment.



MÉTIERS

→ LE GROUPE PATRIMOINE POURSUIT SES TRAVAUX AVEC LE RÉSEAU

La semaine dernière, le groupe Patrimoine de la CAPEB s'est réuni sous la présidence de **Éric Le Devéhat**, Président de l'UNA Métiers de la Pierre chargé de porter ce dossier au niveau confédéral avec **Dominique Métayer**, Président de l'UNA Maçonnerie Carrelage, et la participation des représentants des régions Bretagne, Aura, Pays-de-la-Loire, Limousin et des départements Calvados, Charentes et Indre-et-Loire.

Le groupe est revenu longuement sur la définition qu'il convient de donner au Patrimoine, décidant d'y intégrer la rénovation du bâti ancien et en élargissant le caractère éminemment culturel du Patrimoine à ses aspects environnementaux, économiques et sociétaux.

Ils ont échangé leurs pratiques concernant l'attribution du CIP Patrimoine et réfléchi aux évolutions qu'il conviendrait d'apporter aux critères d'attribution afin que ce signe de reconnaissance soit davantage diffusé, utilisé et reconnu. L'image de ce CIP comme l'identité visuelle des actions de communication et de promotion menées localement feront l'objet d'un travail dès le début 2020 avec l'objectif de donner une cohérence à l'ensemble des actions aujourd'hui éparpillées, et de faire en sorte qu'elles soient mieux identifiées comme étant toutes conduites sous l'égide de la CAPEB avec des artisans du patrimoine.

Pour ce faire, toutes les actions réalisées localement sur le patrimoine et à l'initiative des CAPEB seront recensées.

Le groupe de travail a ensuite envisagé la mise au point d'un parcours basé sur le volontariat et visant à aider les entreprises à progresser, à leur rythme, dans une démarche patrimoine globale. Les discussions ont mis en évidence la nécessité d'outiller au préalable les CAPEB départementales et régionales afin qu'elles puissent ensuite accompagner les entreprises. C'est donc un kit destiné au Réseau qui sera élaboré dans un premier temps.

Enfin, le groupe a évoqué les partenariats et contacts, institutionnels ou non, que la CAPEB devrait nouer.

À suivre donc !

→ L'UNA MTPI FAIT LE POINT

Jean-Yves Labat a réuni ses conseillers professionnels le 22 novembre. Ils ont commencé par un tour des actualités de l'UNA et notamment la rencontre

qui a eu lieu récemment avec le SNI et la remise des trophées « Projets d'artisans » lors du salon Batimat.

Félicitons à cet égard Yann Danion, conseiller professionnel de l'UNA qui a reçu le prix Prévention pour son investissement dans un poids lourd aménagé en poste de travail qui permet de gérer en toute sécurité le soufflage de ouate de cellulose et d'échapper aux intempéries et à leurs conséquences sur ce produit et sa mise en œuvre.

Le Président et ses conseillers ont ensuite fait un point sur les tests de produits Knauf conduits avec l'IRIS-ST, sur la formation et sur l'activité de l'association pour la promotion des métiers du plâtre, puis sur les différents dossiers suivis par l'UNA.

Ils ont par ailleurs travaillé à la préparation des Journées Professionnelles de la Construction de Lyon et ont accueilli des partenaires de la filière susceptibles d'animer des démonstrations lors de ces Journées.





UNA 3E

Groupe · 25 membres

Bienvenue dans le groupe UNA 3E I...
Membre depuis novembre

✓ Membre

MÉTIERS

→ PRÉSIDENT ET CONSEILLERS DE L'UNA 3E SE SONT RÉUNIS CE 28 NOVEMBRE

Lors de cette dernière réunion de l'année, le Président et les conseillers professionnels de l'UNA Équipement Électrique et Electro-Domotique ont fait un point sur les actualités de l'UNA puis ont commenté la réunion de tous les conseillers professionnels qui s'est tenue le 7 novembre. Il a ensuite été question de la formation et de ses évolutions pour ce qui concerne la filière.

Puis Christophe Bellanger a ouvert la discussion en vue de préparer les Journées Professionnelles de la Construction de Lyon : élaboration du programme que l'UNA construit à l'attention des délégués, organisation du salon et point sur les exposants intéressants la profession qui seront présents et enfin état des lieux de l'organisation plus générale de ces journées.

Président et conseillers de l'UNA ont accueilli des représentants de Würth avec lequel la CAPEB a signé un accord de partenariat en septembre 2018. Il s'agissait de faire un état des lieux de cette collaboration et d'envisager son développement.

Tous les dossiers suivis par l'UNA ont ensuite été passés en revue depuis la plateforme Izy by EDF à Enedis en passant par l'AFNOR et tous les travaux menés au sein des organismes de la filière (Qualifelec, Consuel, Promotelec). Pour finir, un point de situation a été fait sur l'activité de la page facebook UNA3E puis sur les partenariats en cours ou à venir avec Muller, Urmet Yokis et Voltalis.

LOBBYING

→ APPRENTISSAGE : LE MINISTÈRE DU TRAVAIL CONCRÉTISE LA VISION DE LA CAPEB

Le Ministère du Travail a conforté la vision défendue par la CAPEB en pérennisant le rôle essentiel du CCCA-BTP dans l'animation de la politique d'apprentissage du secteur. Une belle victoire pour la CAPEB!

Les multiples alertes politiques de la CAPEB ont fini par produire leurs effets : le ministère du travail a pris conscience que la lenteur des négociations paritaires sur l'apprentissage pouvait provoquer un effondrement de l'apprentissage dans le BTP (qui signe aujourd'hui plus de 15 % des contrats d'apprentissage au niveau interprofessionnel) et nuirait forcément aux objectifs ambitieux qu'il s'est fixés.

Le Gouvernement a donc proposé un amendement, voté il y a quelques jours, dans le cadre du projet de loi de finances qui maintient, déjà pour 2020, la contribution apprentissage spécifique du BTP historiquement versée au CCCA-BTP et inscrite au sein du code du travail.

Cet amendement prévoit qu'à défaut d'accord des partenaires sociaux au 31 décembre de l'année précédant un exercice, le taux de contribution à l'apprentissage sera de 0,30 % pour les entreprises du bâtiment de moins de 11 salariés et de 11 salariés et plus, le montant de cette contribution étant fléché à 50 % vers le CCCA-BTP pour lui permettre de poursuivre la mise en œuvre de la politique professionnelle d'apprentissage des branches du Bâtiment et à 50 % vers la section alternance de Constructys. C'est assurément une très belle victoire de la CAPEB qui, depuis avril dernier, mène un rude combat pour pérenniser la politique d'apprentissage au sein du Bâtiment, secteur où 80 % des employeurs d'apprentis sont des entreprises artisanales de moins de 11 salariés.



ÉCONOMIE

→ LA CAPEB SIGNE UN PARTENARIAT AVEC DOMUSA TEKNIK

Ce 27 novembre, le Président Liébus, accompagné du Président de l'UNA Couverture Plomberie Chauffage



Jean-Claude Rancurel, ont signé un accord de partenariat avec Domusa Teknik, fabricant espagnol de chaudières au sol fioul, gaz et biomasse, de préparateurs sanitaires en acier inoxydable et ballons tampons, de chauffe-eaux solaire auto-vidangeables et pressurisés, ainsi que d'une gamme de pompe à chaleur air/eau. Domusa Teknik travaille en coopérative et fournit beaucoup d'autres fabricants. Domusa Teknik s'est montré intéressé par l'offre Facilipass développée par la CAPEB et notamment celle qui concerne les chaudières bois.

Dans le cadre de ce partenariat, Domusa Teknik prévoit d'organiser à l'attention des entreprises et en collaboration avec les CAPEB des formations commerciales et techniques sur les produits de sa marque. Il souhaite pouvoir s'appuyer sur les entreprises artisanales du bâtiment pour tester certains de ses nouveaux produits.

Comme beaucoup d'autres partenaires, Domusa fera la promotion de ECO Artisan® RGE, ECO Rénovation® et FEE Bat. Il prévoit par ailleurs d'élaborer des offres commerciales destinées à promouvoir les solutions thermiques à haute efficacité énergétique en cohérence avec les dispositifs de collecte des CEE que nous avons mis en place, de proposer des conditions particulières aux ECO Artisan® dans le cadre de ces offres commerciales, et enfin, de diffuser des argumentaires et outils permettant aux entreprises qui le souhaitent de démontrer à leurs clients les avantages des solutions Domusa Teknik.

→ GRDF FAIT UNE ENQUÊTE SUR LE GNV AUPRÈS DES ARTISANS

GRDF organise une enquête auprès des artisans afin d'identifier leurs besoins et accompagner le cas échéant la filière dans le déploiement de la nouvelle offre de mobilité GNV.



Le GNV, c'est-à-dire du gaz naturel utilisé comme carburant, permet aux entreprises artisanales d'entamer sereinement leur transition énergétique.

Il leur permet, surtout dans sa version renouvelable, le Bio GNV, de rouler plus propre tout en restant compétitif.

Le coût du kg de GNV est, en moyenne, de 20 à 30% inférieur au litre de diesel, pour une même distance parcourue. Avec 1kg de GNV, la distance parcourue est la même qu'avec un litre de diesel. Les entreprises ont 300 kilomètres d'autonomie en gaz, puis une réserve de 100 kilomètres en essence.

Classés en catégorie 1 pour les vignettes Crit'Air, les véhicules GNV peuvent accéder aux Zones à Faibles Émissions (ZFE). GRDF souligne que le GNV, ce sont des moteurs zéro odeur, zéro fumée, 2 fois moins bruyants qu'un moteur diesel.

Un confort apprécié et une performance qui respecte les normes antibruit, de plus en plus exigeantes pour les activités en milieu urbain. Pour participer à cette enquête, rendez-vous sur [ARTUR](#)/page GRDF. **ARTUR**

L'offre est on ne peut plus attractive : une aide de 5 000 € pour tous les retraités des secteurs privé et agricole de plus de 70 ans qui adapteront leurs sanitaires (fourniture et pose de douche, lavabo, cuvettes de WC réhaussées, réservoir, barre d'appui ergonomique). Ces travaux seront financés à 100 % et l'aide sera cumulable avec celles de l'Anah, de la CNAV, des Conseils départementaux et avec le crédit d'impôt.

Au registre des projets encore, un représentant de la Fédération Française Handisport est venu présenter un projet de partenariat avec Handibat Développement visant à associer la marque dans le naming de la coupe de France de Basket. Une belle perspective qui devrait permettre de promouvoir Handibat®, les entreprises artisanales du bâtiment et les CAPEB départementales partout où se dérouleront les matchs de la coupe de France.

Cette journée, qui s'est ouverte par un mot d'accueil de la vice-présidente en charge des questions économiques, Sabine Basili et qui a été l'occasion d'un échange avec le Président confédéral Patrick Liébus, s'est terminée avec les interventions de Guillaume De Maussion, venu présenter un état des lieux de 360 travaux (où sont désormais référencées les entreprises Handibat®), et des cofondateurs de Dom&Vie qui se positionne sur le marché avec la volonté d'y faire intervenir les entreprises labellisées et d'apporter aux clients des solutions locales leur permettant de rester chez eux.

C'est aussi notre préoccupation et les Municipales qui se préparent doivent être l'occasion de sensibiliser tous les candidats à cette problématique qui va devenir prégnante dans notre société. Il conviendra de leur rappeler que les entreprises artisanales du bâtiment labellisées Handibat® sont les acteurs appropriés pour adapter les logements des populations en perte d'autonomie.



RÉSEAU

→ RÉUNION DES NÉGOCIATEURS PARITAIRES RÉGIONAUX

Mercredi, tous les négociateurs paritaires régionaux de la CAPEB avaient été conviés à se retrouver à la Confédération.

La réunion s'est ouverte avec une série de données économiques permettant de contextualiser les négociations paritaires 2020.

Un état des lieux de l'activité paritaire régionale en 2019 a été dressé puis les enjeux pour 2020 ont été identifiés avec, en particulier, la nécessité de négocier deux accords, l'un pour les jusqu'à 10 salariés et l'autre pour les plus de 10 salariés. La réunion a également permis de faire un point sur les négociations en cours concernant les CCN des salariés du bâtiment.

Enfin, les modalités des accords paritaires régionaux ont été précisées en ce qui concerne la procédure d'extension et les clauses particulières pour les entreprises occupant moins de 50 salariés.

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

RÉSEAU

Le Président confédéral a accueilli ce mardi le nouveau Président de la CAPEB Loire Atlantique, Jean-Marc Pernot, qui était accompagné de Bruno Leclerc, la Secrétaire générale de la CAPEB Nantaise étant en congé maternité. La journée a été mise à profit pour permettre au nouveau Président de découvrir la Confédération, ses pôles et leurs principales activités. Le Président Liébus a par ailleurs rencontré les responsables de la CAPEB Landes mercredi et avait prévu de participer à l'assemblée générale de la CAPEB Hérault ce vendredi à Béziers, tout comme le premier vice-président Jean-Christophe Repon.



UNEDIC

C'est au titre de l'U2P que Patrick Liébus a participé mardi à une séance de négociation paritaire sur le contrat de sécurisation professionnelle.

PARTENARIATS

Le Président Liébus, accompagné de David Morales, chef de file des partenariats à la CAPEB, et de Jean-Claude Rancurel, Président de l'UNA Couverture Plomberie Chauffage, ont signé ce 27 novembre une convention de partenariat avec Domusa Teknik, fabricant de chaudières notamment.

Il a par ailleurs participé au comité de pilotage des partenariats Béranger Développement qui faisait un point d'étape ce mercredi et examinait les nouvelles propositions de collaborations.

CPRIA

La réunion annuelle des CPRIA s'est tenue jeudi sous la forme de 3 ateliers qui ont, à chaque fois, été animés par un représentant de l'U2P et de chacune des 5 organisations de salariés représentatives au niveau interprofessionnel.

Le premier, présidé par la CFE-CGC a permis de présenter le dispositif national d'activités sociales, culturelles et sportives Proximo. Le deuxième, piloté par l'U2P, a permis de détailler les modalités de mise en œuvre de la prévention des conflits par les CPRIA. Enfin, le troisième atelier a mis en évidence les liens entre les CPRIA et les OPCO au niveau régional. Il était présidé par la CFDT.

Une synthèse de ces ateliers a été proposée l'après-midi dans le cadre d'une plénière à laquelle intervenaient Inès Minin, Secrétaire Nationale de la CFDT, François Hommeril, Président de la CFE-CGC, Cyril Chabanier, Président de la CFTC, Lionel Lorogeron, Secrétaire régional de la CGT et, pour l'U2P, le Président Griset et le vice-président chargé des affaires sociales, des relations du travail et de la parité, Patrick Liébus.